

## DISPENSE DE L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (ÉCRIT) POUR LA FORMATION DE MONITEUR ÉDUCATEUR

### Conditions de la dispense

- ✓ Être titulaire du Baccalauréat
- ✓ Être titulaire du DETISF
- ✓ Être titulaire du BEATEP – Spécialité : Activité Sociale
- ✓ Être titulaire du BP JEPS – Spécialité : Activité Sociale
- ✓ Être titulaire du DEAVS
- ✓ Être titulaire du DE Assistant Familial
- ✓ Être titulaire du DEAES / DEAMP